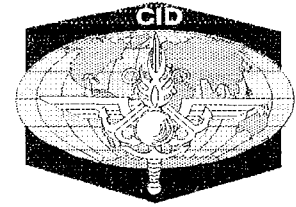
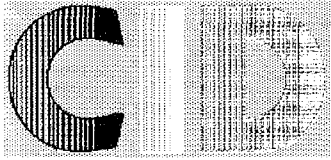


1998 - 187



## MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE



## LANGUE ET GEOPOLITIQUE

### RESUME

La langue, outil de communication sophistiqué, contribue à la diffusion de valeurs et de repères propres à la civilisation à laquelle elle est attachée. Elle véhicule ainsi des modèles et des références culturelles, sociologiques mais également politiques voire économiques. Dès lors, elle influe sur les rapports de force entre les nations et donc sur leurs poids respectifs dans le concert géopolitique mondial.

**CEN P.-Y. CORMIER**  
**Groupe C6**

## TABLE DES MATIERES

<b>1. LE POIDS DES LANGUES .....</b>	<b>2</b>
1.1. APPROCHE GEOGRAPHIQUE .....	2
1.2. LE MULTILINGUISME.....	4
<b>2. LES MODES DE DIFFUSION DE LA LANGUE.....</b>	<b>6</b>
2.1. LES VECTEURS TRADITIONNELS DE LA LANGUE.....	6
2.2. LES NOUVEAUX VECTEURS.....	7
<b>3. CONSEQUENCES DANS LE CONCERT GEOPOLITIQUE.....</b>	<b>8</b>
3.1. LA PROPAGANDE SOCIOLOGIQUE .....	8
3.2. LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES.....	10
3.3. DES CONSEQUENCES IDEOLOGIQUES ET POLITIQUES .....	11

*« Yahvé dit : « Voici qu'eux tous forment un seul peuple et ont un seul langage. S'ils commencent à faire cela, rien désormais ne leur sera impossible de tout ce qu'ils décideront de faire. Allons ! Descendons et ici même confondons leur langage en sorte qu'ils ne comprennent plus le langage les uns des autres. » Puis Yahvé les dispersa de là sur la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. C'est pourquoi on l'appela du nom de Babel. » (Genèse - chapitre XI).*

Les historiens nous apprennent qu'à la fin du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., des vagues de nomades sémites venant du sud-ouest, déferlèrent sur la Mésopotamie et qu'en 2300, un de leurs chefs, Sargon d'Accad, unifia politiquement tout le pays de Sennaar en imposant à son empire la langue de son peuple : l'accadien. Telle est probablement la langue unique à laquelle se réfère ce récit de la Bible puisqu'il vise « toute la terre » soit l'empire de Babylone, c'est-à-dire l'ensemble des territoires sur lesquels s'étendait la civilisation connue des rédacteurs de ce texte. Le message paraît donc assez clair : la pluralité des langues humaines est un obstacle, une limite à la volonté de puissance politique qui aspire à la domination universelle.

Plus de quarante siècles plus tard, on peut être étonné par la pertinence et par la modernité de la réflexion de ces hommes sur le rôle de la langue dans l'organisation du monde et des relations entre les nations. Car l'histoire de l'humanité est jalonnée d'exemples pouvant illustrer ces rapports de la langue à la puissance politique, allant du latin de l'empire romain à l'anglo-américain moderne en passant par le français, l'espagnol ou l'anglais d'Etats qui cherchèrent à asseoir leur domination sur le triptyque « un seul peuple, une seule langue, sous un seul pouvoir ». Ne peut-on pas transposer les inquiétudes des rédacteurs de la Bible sur la domination d'une langue unique à la physionomie du paysage linguistique mondial actuel ? Tous les signes ostentatoires ou insidieux d'hégémonie des langues dominantes actuelles ne sont-ils pas les tours de Babel de cette fin de millénaire ? Il semble en effet indéniable que la langue, outil de communication sophistiqué, contribue à la diffusion de valeurs et de repères propres à la civilisation à laquelle elle est attachée. Elle véhicule ainsi des modèles et des références culturelles, sociologiques mais également politiques voire économiques. Elle influe dès lors sur les rapports de force entre les nations et donc sur leurs poids respectifs dans le concert géopolitique mondial.

Après avoir dressé un tableau du poids des langues dans le monde moderne, nous aborderons les modes et les vecteurs de diffusion des langues dominantes de cette fin de millénaire puis, dans cette perspective, nous décrirons les différents enjeux que peut représenter la langue pour un Etat sur la scène internationale.

\*  
\* \* \*

## I - LE POIDS DES LANGUES

En première approche, il convient de remarquer que si le paysage linguistique est diversifié sur l'ensemble de la planète, seulement une douzaine de langues majeures domine le monde par la quantité de personnes qui la pratiquent. Toutefois cette représentation quantitative ne doit pas masquer la réalité qualitative de ces langues qui en est singulièrement différente. Cette constatation tend d'ores et déjà à démontrer que le dynamisme et la position d'un pays dans le concert des nations influent largement sur la pratique de sa langue sur le globe.

### 11 - APPROCHES GEOGRAPHIQUES

#### 111 - LES DONNEES QUANTITATIVES NE REPRESENTENT PAS L'IMPORTANCE QUALITATIVE

A ce jour, le chinois est indéniablement la langue la plus parlée sur le globe. L'anglais arrive en troisième position derrière l'hindi (indien); puis vient l'espagnol. Le français, quant à lui, se situe en neuvième position derrière le russe, l'arabe, le bengali et le portugais.

Sans sous-estimer le chinois, l'indien ou le bengali (au-delà des locuteurs des diasporas à l'étranger, des minorités indiennes d'Afrique orientale et des « chinatowns » du monde occidental), on peut dire qu'il s'agit là de langues à usage essentiellement interne et au rayonnement international limité. En effet, même si leur champ de pénétration recouvre des « nations-continentes », leur zone d'usage est très facilement circonscrite.

Parallèlement, de nombreuses langues ont beaucoup de difficultés à s'imposer au plan mondial. Les cas particuliers de l'allemand, du japonais et de l'italien sont représentatifs de ce propos. Malgré le dynamisme économique et commercial de leurs pays respectifs d'origine ainsi que la présence effective de ces derniers sur la scène internationale, ces langues sont étroitement confinées en deçà de leurs frontières. L'histoire moderne de ces pays n'est pas étrangère à ce constat qui méritera d'être réexaminé dans quelques décennies à la lumière de la géopolitique du début du prochain millénaire.

D'autres langues présentent des caractéristiques analogues.

Ainsi, l'arabe progresse inexorablement mais dans le seul sillage de l'Islam et dans les pays largement imprégnés par cette religion.

Le russe a étendu son emprise géographique avec l'hégémonie désormais révolue de l'empire soviétique. L'éclatement de celui-ci et les difficultés qui en ont découlé au point de vue économique, diplomatique et militaire ont considérablement réduit la puissance de cette langue symbole de grande puissance.

Les langues ibériques, en dépit de l'essor récent de l'espagnol aux Etats-Unis, connaissent un accroissement essentiellement dû aux comportements démographiques des Etats latino-américains. Leur assise internationale reste actuellement secondaire.

Si l'Organisation des Nations-Unies recense officiellement six langues de travail (anglais, français, russe, chinois, arabe, espagnol), la quasi-totalité des organisations internationales ne sont réellement concernées que par deux outils : l'anglais et le français. Ces deux langues seules sont présentes sur les cinq continents. Elles seules disposent véritablement du statut « inter-national », statut capital dans les compétitions culturelle, économique et donc géopolitique qui agitent le monde.

### 112 - L'ANGLO-AMERICAIN, VEHICULE PRIVILEGIE DES ECHANGES INTERNATIONAUX

Reflet séculaire de l'héritage de l'empire britannique et, plus récemment, de l'impact économique et politique de la superpuissance des Etats-Unis, l'anglais constitue l'outil primordial de la communication internationale (échanges commerciaux, transferts de technologie, systèmes audiovisuels...).

Trois cents millions de personnes parlent l'anglais sur la planète (soit moins de 1 habitant sur 15), quatre fois moins que le chinois..., mais ce chiffre brut est sans commune mesure avec le rôle réel et hégémonique de l'anglais. En effet, véhicule politique et commercial, l'impérialisme de l'anglo-américain se traduit aussi par un processus d'invasion culturelle que nous aborderons plus loin.

Par ailleurs, l'anglais devient l'outil exclusif du monde scientifique et il n'est pas rare de déplorer la résignation des scientifiques français de langue française devant l'hégémonie quasi-exclusive de cette langue dans des colloques, séminaires ou sommets. Ainsi, en 1987, l'Académie des Sciences, en France, « *reconnaissant le rôle essentiel de l'anglais dans les communications scientifiques internationales, spécialement dans les sciences, (...) a décidé de donner une place beaucoup plus importante à l'anglais en favorisant les auteurs acceptant de donner une 'abridged english version' précédant le texte* ».

En 1988, l'AUFELF (association des universités partiellement ou entièrement de langue française), s'inquiète : sur l'ensemble des publications scientifiques dans le monde, 65% sont rédigées en anglais, 12% en russe, 10% en français, 7% en allemand, 5% en japonais. Quant à l'origine de la production scientifique internationale elle-même, 45% viennent du monde anglo-saxon, 10% viennent de France, 5% d'Allemagne...

### 113 - VERS UNE RENAISSANCE DE LA FRANCOPHONIE ?

Sur le total des 120 millions de personnes pratiquant le français à travers le monde, on estime que près de 70 millions sont en Europe, 35 millions en Afrique, 13 millions en Amérique (dont 5 au Québec), 100 000 en Océanie et près de 2 millions en Asie.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, les efforts se multiplient en faveur du français au plan international. Le premier sommet de la francophonie s'est réuni à Versailles en février 1986. Depuis cette date, il est régulièrement organisé dans une ville d'un pays appartenant au cercle de la francophonie (HANOÏ en 1997).

Par ailleurs, la politique extérieure de la France a pour objectif de servir les valeurs que représentent la langue et la culture françaises. Elle vise à encourager l'usage de la langue française dans le monde et à développer la francophonie, ainsi qu'à affirmer la place de la France sur les réseaux mondiaux de communication (notamment à travers l'audiovisuel et l'écrit). A ce titre, ont été créés en 1983 le haut conseil de la francophonie, le commissariat général de la langue française et un comité consultatif pour la langue française.

Grâce à ces efforts, à son implantation et à la poussée démographique des pays africains, le français regagne du terrain sur les cinq continents. Il convient toutefois de constater que l'anglais ne possède pas de telles structures et qu'il pénètre toujours plus les échanges du globe. Le « cri » lancé à la veille du sommet francophone de Port-Louis (Maurice) en octobre 1993 par le collectif québécois *Avenir de la langue française*, semble d'ailleurs symptomatique de l'état d'esprit qui anime aujourd'hui les défenseurs du français : « *Nous Québécois, Nord-Américains de langue française, éprouvons une vive inquiétude devant le risque de colonisation linguistique et culturelle de la France par la pénétration accélérée du modèle anglo-américain et de la langue anglaise. (...) Jour après jour, les manifestations de cette abdication se multiplient avec une triste et persévérante éloquence : cela va des colloques scientifiques où l'usage du français est pratiquement exclu par les organisateurs jusqu'au déroulement en anglais des réunions des conseils d'administration de certaines sociétés, en passant par l'omniprésence de la chanson à la télévision et par le tournage, désormais fréquent, en anglais de longs métrages. (...)* ».

## **12 - LE MULTILINGUISME**

Au-delà du « conflit » entre le français et l'anglais, le monde contemporain se caractérise par un paysage linguistique de plus en plus complexe.

Certes, en règle générale, les Etats ont naturellement tendance à être unilingue et la langue nationale constitue, depuis l'aube des temps modernes, le ciment de l'unité d'un pays. Mais en 1990, sur 174 Etats souverains, membres de l'ONU, 32 avaient deux langues officielles et 11 plus de deux langues officielles.

Deux grands types de bilinguismes (ou multilinguismes) sont distingués par les spécialistes et les conséquences géopolitiques sont loin d'en être négligeables (tensions latentes, tendances centrifuges internes au pays considéré, problèmes frontaliers...).

## 121 - LE BILINGUISME PAR JUXTAPOSITION

Il s'agit de la coexistence simultanée, dans un contexte plus ou moins marqué par des luttes d'influence, de deux ou plusieurs langues au sein de la même nation.

C'est le cas notamment:

- de la Belgique qui, après un siècle de tensions et les réformes constitutionnelles de 1967 à 1989, reconnaissait trois types d'entités: 3 régions (flamande, wallonne et bruxelloise), 3 communautés culturelles (néerlandaise, française et allemande) et 5 conseils (2 de communauté française germanophone, 2 régionaux en Wallonie et à Bruxelles et 1 mixte en Flandre). Ces réformes juxtaposent des ensembles territoriaux unilingues, séparés par des frontières linguistiques. Seuls, les bandeaux frontaliers sont véritablement bilingues. Les tensions y sont latentes.

- de la Confédération helvétique qui se caractérise par trois langues officielles: l'allemand (75% de la population), le français (20%) et l'italien (4%), et une langue « nationale », le romanche (1% de la population),

- du Canada où l'on trouve 63% d'anglophones, 26% de francophones (83% au Québec) et 11% de "néo-canadiens" et descendants d'autochtones,

- de Chypre avec 77% de Grecs et 18% de locuteurs turcs,

- de la Finlande, du Sri Lanka,...

## 122 - LE BILINGUISME PAR SUPERPOSITION

Il s'agit là de la superposition des vagues historiques dans la même aire géographique. C'est notamment le cas:

- de l'ex-URSS où toutes les langues parlées ont servi de fondement aux « nationalités » ethniques,

- de la Chine avec 56 nationalités et 149 territoires d'autonomie nationale,

- de la Yougoslavie avant son éclatement,

- de Malte,

- et surtout des pays d'Afrique anciennement colonisés et qui, malgré l'adoption de langues officielles après la décolonisation, ont gardé de larges traces de la langue de l'ancien pays colonisateur (français, anglais, portugais) au détriment des langues véhiculaires ou vernaculaires trop nombreuses,...

Globalement on constate que le bilinguisme (par juxtaposition ou par superposition) contribue à la complexité des situations régionales pour près de la moitié de la population de la planète. Source d'enrichissement au plan des communications et des échanges, cette situation est plus souvent source ou enjeu de tensions et de conflits latents ou ouverts.

Après avoir tenté de dresser un tableau non exhaustif du paysage linguistique dans le monde, il paraît intéressant d'étudier les

mécanismes de diffusion de la langue et les vecteurs qu'elle met en oeuvre pour se diffuser et, le cas échéant, dominer les autres.

## **II - LES MODES DE DIFFUSION DE LA LANGUE**

Le langage a été le premier des moyens de mise en relation et est certainement demeuré le plus important. D'abord gestuel, il est devenu parole puis écriture. Depuis lors, tous les moyens de communication n'ont fait que mettre en valeur cette faculté spécifiquement humaine. Il paraît donc intéressant d'étudier de quelles façons la langue, par divers moyens, véhicule des références, des modèles voire des normes qui, de façon insidieuse, pénètrent notre vie quotidienne et, par voie de conséquence, nos relations individuelles et collectives dans une société désormais globalisée (selon la terminologie anglo-saxonne) ou mondialisée (selon la terminologie française).

Les vecteurs de la langue, comme nous venons de l'évoquer, sont principalement la parole et l'écriture. Celles-ci véhiculent des références directes (littéraires, cinématographiques...) tout au long du discours écrit ou parlé. Mais il existe d'autres canaux propres à véhiculer une langue. Multifformes, ils imprègnent notre quotidien.

### **21 - LES VECTEURS TRADITIONNELS DE LA LANGUE**

Depuis que les hommes migrent, les relations entre les peuples se sont fondées sur les langues. On peut distinguer trois modes de diffusion différents de celles-ci et des messages qu'elles véhiculent.

Le premier fut certainement celui des armées conquérantes qui, pour s'imposer, devaient affirmer l'unité et la puissance de leur peuple en supplantant la langue locale, condamnant celle-ci à une fonction vernaculaire voire à sa disparition. C'est ainsi que le latin, langue véhiculaire quasi-universelle à l'intérieur du *limes*, devint un instrument de domination du pouvoir romain.

Le deuxième mode de diffusion des langues fut sans doute celui des marchands et du commerce avec les pays lointains. Mais il s'agissait là plus d'échanger que d'imposer une quelconque puissance. Néanmoins, le fait de maîtriser une langue ne pouvait que concourir au développement des échanges avec le pays d'origine de celle-ci. Les pays dont la langue était ignorée ne pouvaient prétendre à s'octroyer une part honorable des marchés commerciaux.

Le dernier mode de diffusion fut celui des missionnaires qui, insidieusement, ont su diffuser leur langue et donc créer des références et des modèles propres à leur civilisation, mais parfois en complet décalage avec la réalité et les besoins des populations d'accueil. C'est pourquoi ils rencontrèrent parfois des difficultés et certains furent expulsés ou massacrés.

Outre le langage parlé, la littérature apparaît comme étant un vecteur vital à la diffusion d'une langue. Parce qu'elle est écrite, qu'elle sollicite la mémoire et qu'elle est récurrente, la langue écrite parvient à instiller des idées ou des concepts dans l'esprit du lecteur.

Elle parvient à le structurer selon les tournures qu'elle impose, celles-ci différant selon le peuple d'origine et son histoire. Elle influe ainsi sur l'organisation de la vie collective, sur le mode de vie ou encore sur le fonctionnement des institutions et donc sur les relations avec l'extérieur. Elle est facteur de cohésion sociale et nationale et donc instrument des politiques intérieure et extérieure.

Les Québécois, ardents défenseurs de leur langue, ont bien perçu la portée réelle de la pratique d'une langue dans les media courants. Ainsi, dans le prolongement de la loi fédérale d'octobre 1969 (bill 63), ils ont été amenés à énoncer la *charte québécoise de la langue française* (loi 101 du 26/08/1977) qui fait du français la langue officielle du Québec et oblige les nouveaux immigrants à scolariser leurs enfants dans cette langue.

Il en fut de même en Israël où l'Etat décida que l'hébreu, langue sacrée de la tradition judaïque, serait la langue officielle et nationale alors que la langue maternelle de ses citoyens était le yiddish, le judezmo, l'anglais, le russe ou le français. Il a fallu moderniser cette langue pour en faire une langue vivante, apte à l'usage quotidien dans une société dont le développement scientifique et technique a été considérable. Après quoi, il ne restait plus qu'à apprendre aux immigrants juifs la langue de leur Nation pour en faire des Israéliens.

Par ailleurs, l'accès à une langue simple mais néanmoins assez souple pour permettre, par des associations grammaticales, de recouvrir les notions essentielles des relations humaines, incite à la pratiquer au quotidien. Cette caractéristique fait la force d'une langue comme l'anglais qui, grâce à sa concision et sa malléabilité, pénètre très facilement le langage de la jeunesse (musiques, mode...) ou des techniques (informatiques, militaires...). A contrario, c'est une des raisons pour lesquelles le français, langue plus complexe et plus précise dans l'emploi de son vocabulaire, reste malgré tout encore aujourd'hui obligatoire dans les matières juridiques internationales (ex: cour internationale de justice).

## **22 - LES NOUVEAUX VECTEURS**

Comme nous l'avons déjà évoqué, la mondialisation et la facilité des échanges à travers le globe sont un facteur essentiel de la recherche d'idiomes et de signes compréhensibles par le plus grand nombre. Dans ce contexte, une langue au vocabulaire modulable et facilement assimilable, dotée d'une grammaire simple, présente des atouts pour s'imposer dans le monde technologique moderne. Si, par ailleurs, cette technologie est principalement originaire du pays dans laquelle cette langue est en usage, il paraît évident que cette langue va imprégner ce domaine.

Dès lors, les nouvelles technologiques qui se développent en cette fin de millénaire sont largement créées puis diffusées en langue anglaise qui devient ainsi la norme. Ainsi, même un pays créateur de technologie pour lequel l'anglais n'est ni la langue officielle ni maternelle, se trouve dans l'obligation de diffuser ses savoir-faire dans cette langue. Ce constat s'applique à l'informatique mais

également à la bureautique, la télématique, etc.... Certes, des traductions accompagnent ces créations mais elles demeurent superficielles puisque les normes restent celles du pays et de la langue d'origine. Ne parle-t-on pas en « pouces », en « bit », d'« internet », d'« intranet », de « log », de « bug », de « mail », de « fax », de « web »...!!!

Mais le premier des canaux modernes de diffusion de la langue et de son contenu est incontestablement la télévision. Le dynamisme avec lequel les Américains et les Japonais, déjà fortement américanisés, diffusent des supports de distraction (dessins animés, films, séries télévisées, concepts de jeux télévisés ou informatiques, publicité...) dénotent une capacité et une volonté (plus ou moins dissimulée) de propager des modes de vie, de relations et de comportements humains par l'adhésion consciente ou non au modèle asséné.

La diffusion, ainsi paradoxalement forcée mais consentie d'une telle langue et des références qu'elle impose, ne se limite toutefois pas à ces seuls domaines. Désormais toutes les instances internationales et leurs dérivés sur le terrain (missions militaires, humanitaires...) s'expriment essentiellement en anglais malgré l'imprécision parfois inhérente à cette langue. La résolution 242 de l'ONU d'octobre 1967 relative au retrait des troupes israéliennes des territoires occupés en est l'illustration et démontre la place de la langue en matière de géopolitique (« *withdrawal from occupied territories / retrait des (de?) territoires occupés* »).

### **III - CONSEQUENCES DANS LE CONCERT GEOPOLITIQUE**

A travers le tableau qui vient d'être dressé de la place des langues dans les relations humaines et la façon dont elles véhiculent des concepts, des idées ou des références, on ne peut que constater que les enjeux à défendre ou à diffuser sa propre langue sont importants. La subtilité de cette propagation insidieuse doit néanmoins être source de réflexion sur les enjeux sociologiques, économiques et politiques qu'elle sous-tend et des rapports de force qui imprègnent la géopolitique mondiale.

#### **31 - LA PROPAGANDE SOCIOLOGIQUE<sup>1</sup>**

La langue n'est pas seulement un moyen de communication de l'information, du savoir ou de concepts. Elle est aussi un véhicule de transmission et de propagation des symboles qui remémorent les souvenirs de la mémoire collective, provoquent les fortes émotions de la communion au même système de valeurs et de croyances, évoquent le vif sentiment de l'identité collective.

---

<sup>1</sup> Ensemble de manifestations selon lesquelles une société tente d'intégrer en elle le maximum d'individus et d'unifier les comportements de ses membres selon un modèle.

Les canaux (ou vecteurs) de la langue, classiques ou modernes, contribuent à la diffusion de références et de modèles estimés universels et supérieurs aux autres par les locuteurs de cette langue. Le message ainsi diffusé devient propagande sociologique.

Dès lors, l'adoption de modes de vie similaires au peuple d'origine de la dite-langue est très étroitement liée à l'accès à cette langue. On a pu assister à ce phénomène lors des phases de colonisation dans les pays colonisés, mais il se poursuit aujourd'hui dans les pays sous influence directe ou indirecte. La mondialisation des échanges ne fait que renforcer cet état de fait.

La diffusion d'une langue, comme moyen d'accès à certaines formes de culture, devient ainsi un moyen de faire apparaître les idées véhiculées comme des références intangibles et donc comme des normes auxquelles il convient de se référer. A titre d'illustration, nous citerons un exemple qui caractérise ce phénomène. Les séries policières américaines diffusent largement l'image de *l'officier de police* (souvent un lieutenant) exhibant un *mandat de perquisition* avant de procéder à ses investigations chez son interlocuteur. Bien que n'existant pas en droit français, le *mandat de perquisition* fait désormais souvent partie des pièces que réclament les justiciables français lorsqu'ils sont soumis à ce genre de procédure. La diffusion de la langue à grande échelle (puis sa traduction), à travers les films et les séries télévisées, a donc modélisé cette notion anglo-saxonne puis l'a imposée dans l'esprit de nombre de citoyens qui en ont fait une référence puis une norme. On peut se demander par ailleurs si l'adoption récente de grades d'officiers de police (lieutenant, capitaine...) dans la police nationale française n'est pas liée, de près ou de loin, à cette modélisation et à l'image positive que véhicule « the american cop »...!

Ainsi banalisé, le modèle devient norme puis référence dans la culture de masse. Ce processus explique en partie la facilité avec laquelle certaines références anglo-saxonnes, et plus particulièrement américaines, se diffusent à travers le monde, notamment au sein de la jeunesse: habitudes alimentaires (restauration rapide), mode vestimentaire (blue jeans, casquette de type « baseball », « baskets » non lacées...), imitations gestuelles ou verbales (élocution saccadée, mouvements des mains et des doigts), distractions (haloween), etc...

Les Américains, eux-mêmes, ont pris conscience de ce phénomène et l'on assiste aujourd'hui, aux Etats-Unis, à la naissance d'un front contre la propagation des langues hispaniques, porteuses de références catholiques, moins conformes aux idées de ceux qui se nomment les « nativistes », et refusant toute adhésion à la culture américaine. Conscients de l'opposition des Hispaniques à assimiler des valeurs considérées comme universelles par les « nativistes », ces derniers ont créé et développé une association de défense de la langue américaine (« US english ») dont l'argument fondamental est : « *Il est infiniment plus difficile, coûteux et dangereux pour l'unité de conduire un grand Etat moderne dans une multitude de langues que de le conduire*

*en une seule; il est incroyablement borné de laisser notre unité de langue s'effriter. »<sup>2</sup>.*

## **32 - LES ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES**

Lien indispensable entre les nations, la langue est un facteur d'instauration de réseaux économiques et commerciaux préférentiels. Les liens de ce type établis au sein de la francophonie, que ce soit vers l'Afrique ou le Québec, illustrent ce propos.

Aussi, dès lors qu'une langue perd de son poids dans le concert international, les liens psychologiques et historiques qui unissent deux pays locuteurs de cette même langue, tendent à se déliter. Ce phénomène devient le symbole d'une perte d'influence pour elle-même mais également pour son économie et sa capacité à faire valoir sa puissance commerciale. Bien qu'il n'en soit pas la seule cause, il contribue à l'orientation des marchés et donc à la concurrence entre les économies. Il intègre ainsi le concert géopolitique en créant des pôles préférentiels d'attraction économiques et financiers, et contribue au leadership des plus puissants.

Un des processus les plus efficaces de diffusion d'un modèle économique a été le téléphone (puis ses dérivés: télécopieurs, systèmes de visioconférence, télétravail...), vecteur incomparable de la langue. Par l'aisance et la rapidité des communications qu'il autorise, il contribue largement à l'intégration d'un modèle donné d'économie à travers la planète. Ainsi, par commodité, tous les financiers actuels parlent en anglo-américain et s'échangent les communications dans cette langue. La terminologie et les conceptions qui les accompagnent sont issues de la culture anglo-américaine, non seulement parce que le dollar est une monnaie de référence, mais aussi parce qu'il est impossible de rallier aux mêmes idées et dans un temps très rapide des interlocuteurs du monde entier qui parleraient une langue différente: les mêmes mots, les mêmes concepts, les mêmes références pour un même objet. Le commerce est ainsi plus fluide, plus rapide mais généralement conforme aux règles édictées par le pays d'origine de la langue d'échange.

Par voie de conséquence, les capitaux ont une tendance naturelle à s'installer dans ces pays dominants, ce qui leur confère encore plus de puissance et facilite toujours plus leur hégémonie sur le reste du monde. Ainsi, nous citerons l'exemple de la firme BURLINGTON INDUSTRIES qui tisse le textile des « jeans denim ». Ce géant américain, par sa puissance déjà acquise, peut se permettre d'adresser à ses clients du monde entier des logiciels gratuits qui leur permettent de communiquer directement avec son unité centrale, d'explorer électroniquement son stock, d'y trouver la qualité particulière de « denim » souhaitée et d'en passer commande. La langue pratiquée par l'entreprise devient donc indispensable aux clients et surtout incontournable pour travailler en temps réel sous peine d'être dépassé par la concurrence.

A travers ces quelques réflexions, on constate donc que la langue peut être facteur initial de puissance économique par sa capacité

---

<sup>2</sup> G. BIKALES, commentaires sur D.F. MARSHALL, The question of an official language - 1986

à se diffuser. Cette même puissance devient à son tour un moyen d'imposer sa langue et donc, en définitive, sa conception de la conduite de l'économie et des finances du monde voire même un modèle social (enseignement, couverture sociale, aide aux personnes défavorisées...). Elle contribue donc de façon indéniable aux rapports de forces qui animent la géopolitique moderne.

### 33 - DES CONSEQUENCES IDEOLOGIQUES ET POLITIQUES

S'il est vrai que la politique est un combat dans lequel les paroles remplacent les armes (autrement, c'est la guerre civile!), ce combat se mène à grands coups de manipulations symboliques plutôt que des démonstrations conceptuelles. Tous les symboles ne sont pas verbaux. L'art de manier la langue se prête néanmoins fort bien à la mobilisation des énergies humaines en vue d'une action collective. Ainsi dans sa double fonction d'établir les règles du jeu social et d'orienter et diriger les actions collectives (sur le plan intérieur comme dans le domaine international), le pouvoir politique ne peut pas ignorer le rôle de la langue. Tous les deux sont intimement liés. Tous les Etats en construction ou en expansion l'ont parfaitement compris.

Ce fut le cas de la France où la centralisation du royaume et la domination de la langue du roi (de Louis XI à Louis XVI) ont été menées de pair. En 1539, par l'édit de Villers-Cotterêts, le français était appelé à remplacer ou accompagner le latin dans tous les actes et contrats judiciaires; les autres langues vernaculaires étaient donc exclues. A partir de 1564, la correspondance de l'administration royale devait être rédigée uniquement en français. Que le latin, langue de l'Eglise, du pape et du Saint-Empire, ne fut plus celle de l'administration et de la justice royales, signifiait que l'Etat monarchique français affirmait sa souveraineté absolue et rompait avec les obédiences de la chrétienté médiévale. Dès lors, l'Etat, en marche vers un statut d'Etat-Nation, modifiait la donne géopolitique du moment et la place qu'il entendait y occuper. La suite de l'histoire de France, jusqu'à la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, n'a fait que confirmer cette tendance y compris pendant la Révolution de 1789 au cours de laquelle l'Etat entendait fonder son indivisibilité sur l'unicité de sa langue. C'était l'instrument de prédilection de diffusion des valeurs de la démocratie naissante. En 1792, un élu déclarait: « *Ce qu'il y a de plus pressant dans le moment, c'est que la langue nationale s'introduise dans nos campagnes; ce maudit idiome particulier à nos villageois est leur fléau...* ».

De manière plus ou moins volontariste, l'anglo-américain impose actuellement ses conceptions idéologiques et politiques par le biais des organismes internationaux. Comme nous l'avons déjà évoqué plus haut, ces derniers sont de puissants relais des idées véhiculées par la langue dominante. Mais l'exemple le plus significatif pour illustrer ce propos réside certainement dans celui du tribunal pénal international (TPI) instauré pour juger des crimes contre l'humanité perpétrés en ex-Yougoslavie. Ayant dès le départ à créer ex-nihilo un code de procédure pénale, les magistrats des Nations Unies, largement inspirés par les

idiomes de la langue courante d'échange (l'anglais), ont été amenés à adopter des règles de procédure « accusatoire<sup>3</sup> » (sur le modèle anglo-saxon) et à ignorer largement l'expérience et les références du droit romain (procédure « inquisitoire<sup>4</sup> »). A travers cet exemple, on constate donc que la langue permet d'imposer une conception partisane de la conduite des affaires du monde.

L'histoire d'un Etat est souvent intimement liée à sa langue (un peuple, une langue, une histoire). Elle est symbole d'unité, de cohésion et de fédération de son peuple et donc l'affirmation de son existence comme Etat-Nation tant dans sa politique intérieure que dans le concert géopolitique. Dès lors, la dilution de l'un de ces éléments peut conduire à un malaise politique collectif générateur de troubles voire de crises. L'annihilation ou la relégation de la langue d'un peuple peut induire un sentiment de frustration, de rupture avec son histoire et de remise en question de sa puissance réelle ou supposée. N'est-ce pas ce phénomène qui sous-tend partiellement les revendications nationalistes ou autonomistes de certains peuples aujourd'hui (Corses, Basques, Québécois...)?

\* \* \*

Source d'intégration? Source de tensions? La langue n'est pas étrangère à la politique des Etats et contribue avec discrétion mais efficacité au soutien de cette politique. Instrument du savoir, elle est donc celui du pouvoir. Longtemps utilisée pour affirmer la puissance des Etats en cours de centralisation et cherchant à affirmer leur puissance politique intérieure, la langue est désormais un outil de la politique internationale des grandes puissances.

Vecteur de modèles, de références, de valeurs ou de concepts, la langue assoit la puissance de sa communauté locutrice dans des domaines aussi divers que la culture, l'économie ou la politique. Dès lors, son rôle s'inscrit en filigrane permanent des échanges et des relations entre les nations. Elle est un des ferments de la géopolitique de cette fin de siècle et facteur de diffusion de conceptions « mondialistes » telles qu'elles sont prônées par les locuteurs des langues les plus influentes du globe. Mais elle peut aussi être source de revendications identifiantes dans un monde où le « droit à la différence » se fait plus démonstratif, voire...plus explosif.

Si, au plan planétaire, les langues dominantes (l'anglo-saxon essentiellement) et les peuples qui les parlent, ont tendance à affirmer leur hégémonie et à unir les hommes dans leurs oeuvres collectives, on peut s'interroger sur la place et les mouvements actuels qui animent d'autres langues, considérées comme secondaires voire vernaculaires. Ne sommes-nous pas en passe de construire une nouvelle tour de Babel

<sup>3</sup> Succinctement, dans un système « accusatoire », le prévenu doit apporter lui-même la preuve de son innocence, le magistrat n'enquêtant qu'à charge.

<sup>4</sup> Succinctement, dans un système « inquisitoire », le magistrat instruit le dossier à charge et à décharge. C'est à l'enquêteur d'apporter la preuve de la culpabilité du prévenu.

dominatrice et unificatrice tant dans sa forme que dans la pensée qu'elle impose? N'allons-nous pas bientôt découvrir que, depuis la rédaction de la Bible, l'homme fait preuve des mêmes velléités d'hégémonie et de la même vanité au risque d'entrer dans « l'ère de la collision des constellations » qu'évoquent MARX et ENGELS.

*« Mais qu'advient-il lorsque la pensée occidentale ne se limite plus à son aire géographique première, à cette Europe qui la vit naître au détriment du monde organique du Moyen-âge, et se répand partout, envahissant les continents les uns après les autres pour devenir une pensée planétaire, présente en toutes choses, dans notre vie privée comme dans notre vie publique ? Commence alors l'ère de la collision des constellations . »*

(Karl MARX - Friedrich ENGELS: manifeste du parti communiste - 1847)

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BRETON Philippe - PROULX Serge, L'explosion de la communication (éditions la découverte/Boréal - 1989)
- CORMIER-RODIER Béatrice et FLEURY-VILATTE Béatrice, Les émissions pour enfants (Cinémaction T.V. - Corlet/Télérama -1993)
- ELLUL Jacques, Propagandes (Economica - 1990)
- LAPIERRE Jean-William, Le pouvoir politique et les langues (La politique éclatée - P.U.F - 1988)
- MATTELART Armand, La communication-monde, histoire des idées et des stratégies (éditions la découverte - série histoire contemporaine - 1992)
- MATTELART Armand, L'invention de la communication (éditions la découverte - série histoire contemporaine - 1994)
- SOPPELSA Jacques, Géopolitique de 1945 à nos jours (mémentos de géographie SIREY - 1993)
- TOFLER Alvin, Les nouveaux pouvoirs (FAYARD - 1991)
- Éléments de géostratégie et défense de la France (La documentation française)